

ÉCRIRE POUR LES DROITS

3-17 décembre 2011

Vous pouvez faire changer les choses

ZIMBABWE

FEMMES DU ZIMBABWE, DEBOUT ! (WOZA)

Amnesty International

Document public

AFR 46/018/2011

AILRC-FR

Décembre 2011

Depuis février 2003, des membres de l'organisation Femmes du Zimbabwe, debout ! (WOZA) ont été arrêtées à plusieurs reprises pour avoir manifesté pacifiquement contre la situation sociale, économique et relative aux droits humains au Zimbabwe. Nombre d'entre elles ont été arrêtées arbitrairement et détenues dans des conditions épouvantables. En guise de représailles pour leur militantisme, certaines, parmi celles qui ont été détenues par la police, ont été torturées et maltraitées pendant leur garde à vue ; elles se sont en outre vu refuser des soins médicaux et de la nourriture et n'ont pas été autorisées à consulter des avocats.

Le 10 mai 2011, près de 40 membres de WOZA ont été roués de coups par la police au cours d'une manifestation contre les factures d'électricité trop élevées et la mauvaise qualité du service de la Société de distribution et de transmission d'électricité du Zimbabwe (ZETDC). Le passage à tabac a eu lieu après que 2 000 membres de WOZA ont défilé pacifiquement en se dirigeant vers les bureaux de ZETDC dans le but de remettre des « cartons jaunes » en signe de protestation.

Le 28 février 2011, sept membres de WOZA et de son organisation partenaire Hommes du Zimbabwe, debout ! (MOZA) ont été arrêtés à Bulawayo. Ils auraient été torturés au poste de police central de Bulawayo avant d'être libérés deux jours plus tard, sous caution et à la condition qu'ils se présentent à la police deux fois par semaine. En parallèle, 14 militantes de WOZA ont été arrêtées le 1^{er} mars au cours de plusieurs rencontres ayant pour objectif de débattre des problèmes sociaux à Bulawayo. Elles ont été remises en liberté le jour même sans avoir été inculpées.

En septembre 2010, 83 militants de WOZA et MOZA ont été arrêtés pendant une marche commémorative pour la Journée internationale de la paix à Harare. Les années précédentes, des femmes avaient été arrêtées pendant des événements organisés pour la Saint Valentin et la Journée internationale de la femme. Lors des élections parlementaires du Zimbabwe en 2005, la police a procédé à l'arrestation d'environ 260 femmes, certaines d'entre elles portant des bébés, pour avoir organisé une veillée de prière pacifique au lendemain des élections. Des agents de police en ont forcé certaines à s'allonger par terre avant de les frapper sur les fesses. Femmes et enfants sont restés en détention toute la nuit dans une cour à ciel ouvert, placés sous surveillance armée, et ont dû payer une amende pour être relâchés.

Le traitement infligé aux membres de WOZA et de MOZA illustre le manque de tolérance du gouvernement zimbabwéen à l'égard des manifestations publiques pacifiques exprimant un désaccord vis-à-vis des politiques gouvernementales. Il met également en évidence l'utilisation malveillante qui est faite de la législation, en particulier la Loi relative à l'ordre public et à la sécurité et la Loi relative aux infractions diverses, dans le but de permettre des arrestations et des détentions arbitraires et faciliter diverses autres violations des droits humains par la police.

Écrivez à l'adjoint du chef de la police du Zimbabwe (section criminelle) :

- décrivez rapidement les cas présentés ci-dessus et dites-vous préoccupé-e par les arrestations arbitraires, les manœuvres d'intimidation et de harcèlement et les mauvais traitements infligés à répétition aux militants de WOZA et de MOZA ;
- invitez-le à respecter le droit, garanti par la constitution et les textes internationaux, des membres de ces organisations à exercer leur liberté d'expression, d'association et de réunion.

Envoyez vos appels à :

Innocent Matibiri
Deputy Commissioner-General (Crime)
Zimbabwe Republic Police
P. O. Box 8807, Causeway
Harare
Zimbabwe

Fax : +263 4 253 212

Formule d'appel : Monsieur,

Envoyez un message de solidarité.

Vous pouvez envoyer des lettres et des cartes de soutien aux membres de WOZA. Veuillez les adresser à :

WOZA
PO Box FM701
Famona
Bulawayo
Zimbabwe

Exemple de message :

“In solidarity with your important human rights work...” (« Par solidarité envers l'important travail que vous menez en faveur des droits humains... »)



© Amnesty International